

Décision n° 2025-18 nommant les membres de la commission chargée d'examiner les candidatures aux fonctions de directeur ou de directrice de l'Office français de l'intégrité scientifique

La présidente du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur,

Vu le code de la recherche, notamment ses articles R. 114-10 et R. 114-11 ;

Vu la délibération n° 2023-3-05 du 4 décembre 2023 relative aux modalités de nomination des directeurs de département du Haut Conseil,

Décide :

Article 1^{er}

Sont nommés membres de la commission chargée d'assister la présidente du Haut Conseil dans le choix du directeur ou de la directrice du département de l'Office français de l'intégrité scientifique :

Au titre des membres du collège :

M. Jean-François CARPENTIER ;
Mme Fanny HENRIET.

Au titre des autres personnalités choisies pour leurs compétences et leur expérience dans l'enseignement supérieur et la recherche :

M. Pascal AIMÉ ;
M. Jacques DUBUCS ;
M. Hervé SEITZ.

Article 2

La présente décision sera publiée sur le site internet du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Fait le 27 mai 2025



La présidente =
signée
Coralie CHEVALLIER